



DOSSIER INFORMATION

A conserver

FORMATION BPJEPS AF 2022-2023

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité : EDUCATEUR SPORTIF

Mention : ACTIVITES de la FORME

Options : COURS COLLECTIFS et/ou HALTEROPHILIE, MUSCULATION

Retour du dossier d'inscription dûment complété avant le
08 avril 2022 (sélections 1) ou le 24 juin 2022 (sélections 2)

SPE Formation

6, rue de la Pantarelle – 12000 RODEZ

Référente administrative : ludivine.speformation@orange.fr / 05-65-68-30-13

www.spe-formation.com

Le **DIPLÔME**

Diplôme de niveau 4 reconnu par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports permettant à son titulaire d'acquérir des compétences et des savoir-faire autour de trois axes :

- compétences pédagogiques et méthodologiques : acquisition centrée sur la capacité à répondre aux besoins de la clientèle, à l'encadrer et l'assister en toute sécurité tant dans le domaine des activités individuelles (cardio-training, musculation, ...) que dans l'animation de cours collectifs à dominante aérobie (STEP, LIA, ...),
- compétences technologiques : être opérationnel dans l'utilisation et la programmation de nouveaux outils où les commandes électroniques, l'inter connexion et l'assistance informatisée sont incontournables.
- compétences dans le domaine de l'environnement institutionnel et socio-économique des activités de la forme.

BI-QUALIFICATION

Nous proposons la possibilité d'effectuer cette formation en bi-qualification à savoir de suivre les deux options Cours Collectifs et Haltérophilie, Musculation, sur une seule année de formation. Cette opportunité permet d'obtenir deux diplômes en suivant une formation de dix mois et d'augmenter l'insertion professionnelle du futur diplômé.

DATES de la FORMATION

Du 19 septembre 2022 au 14 juin 2023

CONTENU de FORMATION

FORMATION EN CENTRE

2 unités capitalisables transversales

UC 1 encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

1 unité capitalisable de mention : activités de la forme

UC 3 conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

1 unité capitalisable d'option

UC 4a) Option « Cours Collectifs »

Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « cours collectifs »

UC 4b) Option « Haltérophilie, Musculation »

Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale dans l'option « haltérophilie, musculation »

FORMATION EN STAGE

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application.

VOLUMES HORAIRES

BI-QUALIFICATION	Option COURS COLLECTIFS	Option HALTEROPHILIE, MUSCULATION
Heures en Centre : 798	Heures en centre : 602	Heures en centre : 602
Heures en stage : 434	Heures en stage : 434	Heures en stage : 372

CONDITIONS d'ACCES

Prérequis :

- Être âgé de 16 ans.
- Être titulaire du PSC1, ou SST en cours de validité, ou diplôme équivalent.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des « activités de la forme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- Satisfaire aux épreuves de sélection : exigences préalables à l'entrée en formation et aux tests de sélection SPE Formation.

Aménagement :

Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap ou les personnes atteintes de troubles des apprentissages. Ces aménagements peuvent être pédagogiques, organisationnels, techniques et humains.

EPREUVES de SELECTION

EXIGENCES PRELABLES A L'ENTREE EN FORMATION : le 16 mai 2022 ou le 04 juillet 2022
TESTS DE SELECTIONS DE SPE FORMATION : le 17 mai 2022 ou le 05 juillet 2022

Le coût des tests de sélections est compris dans les frais d'inscription.

Exigences préalables à l'entrée en formation: test navette « Luc Léger » et épreuves de démonstration technique (description des tests en pièce jointe).

-Dispense aux tests : nous demander la liste des diplômes permettant cette dispense (liste conforme à l'arrêté du 05 avril 2018 – annexe VI).

Aménagement :

Les TEP peuvent être adaptés pour les personnes en situation de handicap. Nous contacter pour la demande du dossier d'aménagement.

Tests de sélections de SPE Formation : épreuve écrite et épreuve d'entretien.

POSITIONNEMENT

Le positionnement a pour objectif de proposer un parcours individualisé de formation incluant des propositions d'allègements de séquences de formation. Le candidat devra toutefois se présenter aux épreuves certificatives.

Les modalités du positionnement seront communiquées aux candidats retenus à l'issue des épreuves de sélection. A l'issue des différentes épreuves du positionnement, les candidats seront informés lors d'un entretien individuel des propositions d'allègements éventuels de formation.

AUTRES FORMATIONS

Prépa TEP

A qui s'adresse cette préparation ?

Elle s'adresse à toute personne souhaitant intégrer la formation BPJEPS AF qui veut se donner le maximum de chances de réaliser son projet de formation en réussissant les Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP).

DATE : 21 mai et/ou 11 juin 2022

DUREE : 9 heures/jour

Le coût de la préparation s'élève à 108 euros. La formation sera maintenue sous réserve d'un minimum de 6 candidats.

Formation de secourisme (PSC1)

DATES : 13 et 14 juin 2022 (de 17h à 20h30)

DUREE : 07 heures

Le coût de la formation s'élève à 65 euros. La formation sera maintenue sous réserve d'un minimum de 6 candidats.

Mon STATUT en FORMATION

Ma formation en tant que **stagiaire de la formation professionnelle** :

- Soit je finance ma formation
- Soit je postule pour un financement par la Région Occitanie
- Soit je fais valoir mes droits au CPF (Compte Personnel de Formation)

Ma formation en tant que **salarié** :

- Prise en charge de ma formation par mon employeur
- Prise en charge de ma formation dans le cadre du CPF de Transition Professionnelle
- Prise en charge de ma formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Ma formation en tant qu'**apprenti** :

- Une formation gratuite : aucune contrepartie financière ne peut m'être demandée.
- Un diplôme : j'obtiens un diplôme dans une situation de travail et en étant rémunéré.
- Un statut de salarié : j'ai un statut salarié et le temps consacré aux enseignements en CFA est compris dans mon horaire de travail.
- Un accompagnement : je suis accompagné par un maître d'apprentissage qui facilite mon insertion dans l'entreprise.
- Une carte étudiant : une « carte d'étudiant des métiers » m'est délivrée par le centre qui assure ma formation.

COÛT des FORMATIONS

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

Quel que soit mon statut en formation, cette dernière peut être réalisée sur 2 ans afin de pouvoir adapter le planning aux contraintes des structures de stage ou entreprises employeuses, mais aussi permettre d'intégrer des options dans le parcours de formation.

BPJEPS AF - 2 options	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	798	8 778,00 €
Stagiaire en apprentissage		8 700,00 €
Stagiaire bénéficiant d'un financement de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée	798	7 980,00 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	798	6 384,00 €
BPJEPS AF - option Cours Collectifs	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	602	6 622,00 €
Stagiaire en apprentissage		8 700,00 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	602	4 816,00 €
BPJEPS AF - option Haltérophilie, Musculation	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	602	6 622,00 €
Stagiaire en apprentissage		8 700,00 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	602	4 816,00 €

Nous attirons votre attention sur les deux points suivants

-dans le cadre d'une demande de financement auprès d'un OPCO, du CPF, du CPF de transition professionnelle, la demande doit être déposée entre 3 à 6 mois avant le début de la formation.

-dans le cadre d'une demande de financement auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, la demande doit être déposée au minimum 1 mois avant le début de la formation.

Nous contacter pour plus d'informations

Nous vous proposons un accompagnement dans vos démarches de demande de financement

NOTE IMPORTANTE

Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle.

Elles sont susceptibles de modifications.

Elles sont soumises à l'habilitation de la DRAJES Occitanie.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné (e) Docteur

atteste que l'état de santé de M./Mme

présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités de la forme

(activités cardio-vasculaires, de renforcement et d'étirement musculaires, de l'haltérophilie,

de la musculation, de cardio-training, de récupération).

Fait à le

Ce certificat médical doit dater de moins d'un an à la date d'entrée en formation

PLANNING BPJEPS Activités de la Forme (options CC+HM)

798h		434h		VACANCES		BPJEPS Spécialité Educateur Sportif Mention Activités de la Forme Options : Cours collectifs et Haltérophilie-Musculation Session 2022-2023												
BP AF CENTRE		BP AF ALTERNANCE				Jun 2022	Juillet 2022	Août 2022	Sept. 2022	Oct. 2022	Nov. 2022	Déc. 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023
1		1		1		1		1		1	FERIE	1		1		1	FERIE	1
2		2		2		2		2		2		2		2		2		2
3		3		3		3		3		3		3		3		3		3
4		4	TEP	4		4		4		4		4		4		4		4
5		5	Sélections	5		5		5		5		5		5		5		5
6	FERIE	6		6		6		6		6		6		6		6		6
7		7		7		7		7		7		7		7		7		7
8		8		8		8		8		8		8		8		8	FERIE	8
9		9		9		9		9		9		9		9		9		9
10		10		10		10		10		10		10		10		10	FERIE	10
11		11		11		11	FERIE	11		11		11		11		11		11
12		12		12		12		12		12		12		12		12		12
13		13		13		13		13		13		13		13		13		13
14		14	FERIE	14		14		14		14		14		14		14		14
15		15		15	FERIE	15		15		15		15		15		15		15
16		16		16		16		16		16		16		16		16		16
17		17		17		17		17		17		17		17		17		17
18		18		18		18		18		18		18		18		18	FERIE	18
19		19		19		19		19		19		19		19		19		19
20		20		20		20		20		20		20		20		20		20
21		21		21		21		21		21	Vacances	21		21		21		21
22		22		22		22		22		22		22		22		22		22
23		23		23		23		23		23		23		23		23		23
24	Dépôt dossier	24		24		24		24		24		24		24		24		24
25		25		25		25		25		25		25		25		25		25
26		26		26		26		26		26		26		26		26		26
27		27		27		27		27		27		27		27		27		27
28		28		28		28		28		28		28		28		28		28
29		29		29		29		29		29		29		29		29	FERIE	29
30		30		30		30		30		30		30		30		30		30
		31		31		31		31		31		31		31		31		31

PLANNING BPJEPS AF en APPRENTISSAGE (options CC+HM)

798h	BP AF CENTRE
882h	BP AF ALTERNANCE
VACANCES	VACANCES

BPJEPS Spécialité Educateur Sportif
Mention Activités de la Forme
Options : Cours collectifs et Haltérophilie-Musculation
Session 2022-2023

Sept. 2022	Oct. 2022	Nov. 2022	Déc. 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Aout 2023	Sept. 2023
1	1	1 FERIA	1	1	1	1	1	1 FERIA	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIA	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10 FERIA	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIA	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14 FERIA	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIA	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18 FERIA	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29 FERIA	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31